



Val de Briey MAG

NUMÉRO 2
Janvier
2018

L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE



BLOC-NOTES

MAIRIES

Mairie de Briey - Tel. 03 82 47 16 00
Mairie de Mance - Tel. 03 82 46 31 40
Mairie de Mancieulles - Tel. 03 82 21 31 15

CCAS

1 place Hôtel de Ville - Briey
54150 Val de Briey
Tel. 03 82 47 16 20

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Orne Lorraine Confluences
Place du Général Leclerc 54580 Auboué
Tel. 03 82 22 04 20

BIBLIOTHÈQUES

Briey - 15 rue du Temple
54150 Val de Briey
Tel. 03 82 46 65 55
Mancieulles - Place de l'Hôtel de Ville
54790 Val de Briey
Tel. 03 82 21 21 33

SERVICE JEUNESSE

9 rue du Temple, Briey
54150 Val de Briey
tél. 03 82 47 77 92

ESPACE NUMÉRIQUE ET JEUNESSE

Le LAB, 18 rue Olivier Drouot - Briey
Tel. 09 70 57 30 40

SERVICES PETITE ENFANCE

BRIEY
Maison de l'Enfance Intercommunale
Tel. 03 82 22 30 30
Périscolaire Arlequin
Tel. 03 82 33 35 35
Périscolaire Les Baladins
Tel. 03 82 33 28 28

MANCE
Périscolaire Les p'tits loups
Tel. 03 82 20 65 26

MANCIEULLES
Périscolaire Les lucioles
Tel. 07 75 23 48 62

ACCUEIL TOURISME ET LOISIRS

Briey - Tel. 03 82 46 33 22

SERVICE DE COLLECTE

D'ORDURES MÉNAGÈRES

S.I.R.T.O.M. 03 82 20 22 00

URGENCES

SAMU 15
Police 17
Pompier 18

SOMMAIRE

P. 02 / 03

LES ÉLUS À VOTRE SERVICE

LES COMMISSIONS SONT INSTALLÉES
LA MAIRIE À VOTRE SERVICE
ON SE PACSE EN MAIRIE
LES HORAIRES DES MAIRIES
LA CARTE SCOLAIRE
C'EST DU PROPRE

P. 04 / 06

CRÉATION D'ACTIVITÉS

INITIATIVES

ACTUALITÉS : «SITE STERN»

UNE RECONVERSION EN MARCHÉ !

P. 07 / 11

LE DOSSIER : PAYSAGES ET PATRIMOINE : AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT DE VAL DE BRIEY

LA RUÉE VERS L'AUTRE
LES NOUVEAUX BÂTISSEURS DE VAL DE BRIEY
MÉTRO DE VAL DE BRIEY

P. 12 / 13

MIEUX COMPRENDRE

RÉSEAU DE CHALEUR BOIS-ÉNERGIE
DE VAL DE BRIEY

P. 14 / 19

ZOOM SUR

SALON DU LIVRE DE MANCIEULLES
MARCHÉ DE NOËL À MANCE
TROPHÉES DES LAURÉATS SPORTIFS 2017
MAISONS ET BALCONS FLEURIS

P. 20 / 22

RETOUR SUR

FÊTE DE LA SOUPE
NOËL À VAL DE BRIEY
CINQUANTAIRE CITÉ SCOLAIRE
NUITS DES LOUPS GAROUS
TÉLÉTHON
REPAS DES ANCIENS
CERCLE GÉNÉALOGIQUE
MARCHÉ DE NOËL (ACAB)

P. 23

SI ON SORTAIT !

AGENDA

P. 24 / 25

MOBILITÉ

LE NOUVEAU RÉSEAU LE FIL

Val de Briey 03 82 47 16 00

Dépôt légal Janvier 2018

Directeur de publication : François Dietsch

Crédit Photos : Mairie de Val de Briey sauf mentions particulières,

Frédéric Lecocq, Pascal Volpez. Photo couverture : Pascal Volpez

Rédaction-mise en page : Service Communication Val de Briey

Impression : L'imprimerie L'HUILLIER - Florange

Tirage à 3800 exemplaires

EDITO



Nous venons de vivre l'an I de la commune de Val de Briey.

Si nos concitoyennes et nos concitoyens n'ont pas vu de grands changements dans la vie de tous les jours, pour les agents et les élus, il a fallu modifier les attitudes et les comportements, apprendre à travailler de concert.

La mise en commun des équipements, du personnel et des services ne doit pas être synonyme d'uniformisation et de nivellement. Mais, au cours de cette nouvelle année, nous allons continuer à faire nôtre cette devise de la Comédie Française « Simul et singulis » (être ensemble et rester soi-même).

Chacune des communes déléguées (Briey, Mance, Mancieulles) a des valeurs propres, il faut les partager, que chacune fasse entendre sa voix que ce soit dans la conférence des maires ou au sein de notre grand conseil municipal.

Que l'effort de chacune et de chacun profite à l'ensemble et que l'ensemble profite à chacun et à chacune.

Nous espérons que notre action permettra de satisfaire les besoins des Valdobriotines et Valdobriotins, et face aux aléas de la vie, nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne et heureuse année 2018.

FRANÇOIS DIETSCH
MAIRE DE VAL DE BRIEY

IL Y A QUATRE ÉTAPES POUR ATTEINDRE SON BUT :
PENSER, CROIRE, RÊVER, OSER.

FRANÇOIS DIETSCH
MAIRE DE VAL DE BRIEY

JEAN-FRANÇOIS BENAUD
MAIRE DÉLÉGUÉ DE MANCE

ANDRÉ FORTUNAT
MAIRE DÉLÉGUÉ DE MANCIEULLES

&
LE CONSEIL MUNICIPAL

**VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VOEUX
POUR L'ANNÉE 2018.**

LES COMMISSIONS SONT INSTALLÉES

Lors du conseil municipal du 28 septembre 2017, les élus ont voté la constitution de 4 commissions municipales en charge d'étudier les questions qui leur sont soumises mais elles sont surtout un lieu de propositions et d'échanges.

Le maire, François Dietsch est le président de droit de l'ensemble de ces commissions. Pour chacune d'entre elles, trois conseillers municipaux des trois communes déléguées, Briey, Mance, Mancieulles ont été élus vice-présidents.

→ VICE-PRÉSIDENTS → ● BRIEY ● MANCE ● MANCIEULLES

COMMISSIONS	MEMBRES MUNICIPAUX
<p>Commission travaux et aménagement urbain, environnement et attractivité (économie et habitat)</p>  	<ol style="list-style-type: none"> 1. ABERKANE Rachid 2. ALBERICI Bernard 3. BEAULATON Rémy 4. BENAUD Jean-François 5. BOURET Léon 6. COLLINET Jean-Luc 7. CORNILLE Emmanuel 8. GABRIEL Claude 9. GIORDANENGO Jacques 10. HENRY Jean-Paul 11. HIRTZBERGER Jean-Marie 12. JANNOT Grégoire 13. MIANO Jacques 14. ROTT Carol 15. SANTORO Pierre 16. VICARI René 17. WACHALSKI Gilles 18. WARIN Patrick
<p>Commission culture, valorisation patrimoniale et paysagère, communication et évènementiels associés</p>  	<ol style="list-style-type: none"> 1. ALBERICI Bernard 2. BERTUZZI Vivian 3. BRUNETTI Françoise 4. COLA Véronique 5. DURANT Liliane 6. GUBIOTTI Sylvie 7. HIRSCH William 8. HIRTZBERGER Marie-France 9. KREDER VALES Catherine 10. LARBEPENET Sabrina 11. LEONARD Odette 12. PIERRAT Christine 13. REBOUCHE Pascal 14. ROTT Carol 15. VISCERA Marie-Thérèse 16. VOLCKAERT Olivia 17. WEISSBACH Nadia
<p>Commission Sociale et services à la population</p>  	<ol style="list-style-type: none"> 1. ANTOINE Orlane 2. BRUNETTI Françoise 3. DURANT Liliane 4. GABRIEL Claude 5. LEONARD Odette 6. MAGRA Martine 7. MOCCI Christiane 8. PARACHINI Kevin 9. POUTOT Christelle 10. THOUVENIN Chantal 11. VICARI René 12. VISCERA Marie-Thérèse

Commission jeunesse, sport, loisirs et évènementiels associés



1. BARTH Elisabeth
2. BERTUZZI Vivian
3. BRAUN Delphine
4. COLA Véronique
5. COLLINET Jean-Luc
6. CORNILLE Emmanuel
7. GLATT Cécile
8. HIRSCH William
9. HIRTZBERGER Marie-France
10. KERMOAL Gérard
11. MERCKX Hervé
12. MORELLO BAGANELLA Joseph
13. PIERRAT Christine
14. THUILLIEZ Sylvie

LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

NOUVEAU

ON SE PACSE EN MAIRIE



Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement des PACS n'est plus effectué au tribunal. Les enregistrements se font dans la mairie du domicile ou auprès d'un notaire.

Comment déposer votre dossier de PACS à VAL DE BRIEY ?

Un guichet unique pour l'ensemble des communes déléguées de Val de Briey a été mis en place : « Services à la Population » - Mairie déléguée de BRIEY.

→ sur place : les futurs partenaires peuvent déposer leur dossier par remise en mains propres au responsable de service.

Tél. : 03 82 47 16 00

Jours et heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi

8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

→ par correspondance : la transmission peut s'effectuer par voie postale par lettre recommandée à l'adresse suivante :

MAIRIE DE VAL DE BRIEY

Service PACS

1 place de l'Hôtel de Ville

BRIEY

54150 VAL DE BRIEY

Le dossier sera ensuite vérifié et une date de rendez-vous vous sera transmise par courrier ou par mail dans les quinze jours suivant le dépôt.

Qui va enregistrer votre PACS ?

Le PACS sera enregistré par un Officier d'Etat-Civil (maire, maire délégué, adjoint au maire, agent de la collectivité).

Où et quand le PACS sera-t-il enregistré ?

Vous devrez vous rendre dans la mairie de la commune déléguée de votre domicile (Briey, Mance ou Mancieulles). Le rendez-vous sera fixé les lundis.

Une cérémonie sera-t-elle organisée ?

Aucune cérémonie ne sera organisée. Seuls les deux partenaires seront présents lors de l'enregistrement de la convention.

LE SERVICE PUBLIC S'ADAPTE

A NOTER

LES HORAIRES DES MAIRIES

Mairie de Briey

Lundi au vendredi : 8h00 – 12h00 / 13h30 – 17h30
Samedi : 9h00 – 12h00

Mairie de Mance

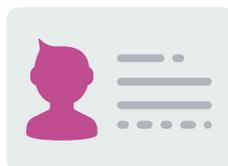
Lundi : 14h00 – 17h00
Mercredi : 9h00 – 12h00
Vendredi : 14h00 – 16h00

Mairie de Mancieulles

Lundi – Mercredi – Vendredi : 8h30-11h30 / 13h30-15h30
Mardi – Jeudi : 8h30 – 11h30 / 15h00 – 17h00
Permanence les samedis 27 janvier/10 février/24 février/10 mars/
24 mars/7 avril/21 avril

COMMUNE NOUVELLE

PAS DE CHANGEMENT POUR LA CARTE SCOLAIRE



La carte scolaire permet l'affectation d'un élève dans un collège ou un lycée général ou technologique correspondant à son lieu de résidence.

Elle reste inchangée malgré la création de la commune nouvelle de Val de Briey. Ainsi, le collège d'affectation pour les élèves habitant Mancieulles reste le collège de Tucquegnieux, pour Mance et Briey, les collèges et lycées de Briey.

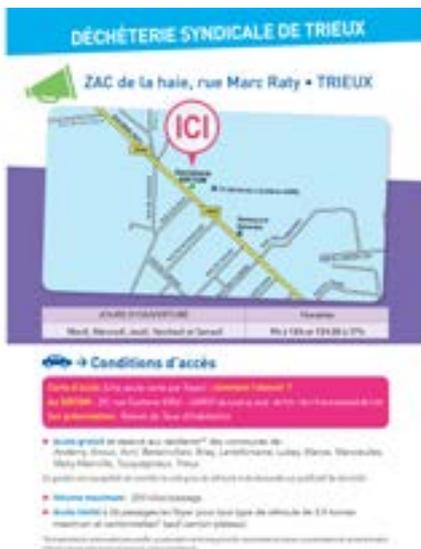
Toutefois, chaque famille a la possibilité de formuler une demande de dérogation afin que son enfant soit scolarisé dans un établissement de son choix.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au Rectorat de l'académie de Nancy-Metz :

→ 2 rue Philippe de Gueldres, CO 30013, 54035 Nancy CEDEX
Tél : 03 83 86 20 20 / ce.rectorat@ac-nancy-metz.fr

C'EST DU PROPRE

SIRTOM



Le système d'accès aux déchèteries par carte magnétique, est effectif depuis le 2 novembre 2017, pour les sites de Jarny et Homécourt et le sera prochainement pour le site de Trieux. Par conséquent, toutes les personnes souhaitant se rendre dans les déchèteries devront être munies de la carte.

→ Pour en savoir plus sur les déchets admis et non admis : www.sirtom.fr

DES RÈGLES À RESPECTER POUR ÊTRE UN BON MAÎTRE

En ville, les propriétaires de chiens ont des responsabilités et des devoirs qui leur permettent de vivre en bonne harmonie avec les autres citoyens. Leur animal ne doit pas constituer une gêne ni un danger pour autrui.

Prévenir la divagation

La première règle porte sur la garde du chien qui doit toujours rester sous le contrôle de son maître et être tenu en laisse dans les lieux publics. La divagation d'un animal est interdite selon l'article R.622-2 du Code pénal car elle est susceptible de présenter un danger pour les personnes. Légalement, un chien est considéré en divagation dès lors qu'il se trouve éloigné seul, à plus de 100 mètres de son maître. Une telle situation pourra être punie d'une contravention de 2e classe (150 euros maximum).



Déjections canines

Le ramassage des déjections de son animal est obligatoire et ce, même dans le caniveau. Le cas échéant, le propriétaire est passible d'une amende de 68 euros.



Attention au bruit

En ville, plus qu'en milieu rural, les aboiements peuvent être un problème et considérés comme un « trouble anormal du voisinage » s'ils sont intempestifs ou surviennent la nuit. Ils pourront alors faire l'objet d'une contravention de 3e classe.



INITIATIVES

CHRISTELLE HUMBERT, CONSEILLÈRE EN GESTION.

Cette professionnelle libérale est disponible pour vous donner des conseils administratifs, juridiques et comptables que vous soyez un particulier, une entreprise ou une association. Elle se déplace en Meuse, en Meurthe-et-Moselle et en Moselle.

→ 10 rue Foch Briey - 54150 Val de Briey
Tél : 07 70 42 30 49
@ : christelle.humbert0505@orange.fr



JACQUES LÉCUYER, DESIGNER GRAPHIQUE ET PHOTOGRAPHE

Après des études à l'École de l'Image d'Épinal, Jacques Lécuyer crée en 1973 son atelier graphique dans les Vosges. Du parc de loisirs au groupe industriel, il adapte ses modalités d'expression à une clientèle variée et exerce ses talents en Lorraine, en Alsace, à Paris, aux Antilles et en Guyane. Jacques Lécuyer a installé son studio de design global et photographie à Briey avec un espace dédié aux artistes.

- Design graphique et architectural
- Communication et publicité
- Photographisme
- Identité d'entreprise et de produits
- Conseils en auto-édition



→ 7 ter rue Pasteur - Briey
54150 Val de Briey
Tél. 06 07 65 17 71 - 03 82 55 35 02
@ : lecuyer.concept@orange.fr

MICRO-CRÈCHE YOUPLA BOUM

Bienvenue dans la nouvelle micro-crèche de Val de Briey. Des éducatrices spécialisées vous accueillent dans un lieu totalement neuf et sécurisé ! Que ce soit pour une garde à temps plein, à mi-temps, en demi-journée ou occasionnelle, n'hésitez pas à les contacter !

La micro-crèche est ouverte de 7h à 19h

→ 1 rue Gambetta - Briey
54150 Val de Briey
Tél : 06 25 76 27 57
@ : microcreche.youplaboum@gmail.com
Retrouvez-les sur Facebook : Micro-crèche Youpla Boum



MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES

La Maison d'assistantes maternelles Au Cœur des Mélisses est un lieu dédié à l'accueil d'enfants non scolarisés dès l'âge de 10 semaines. Le centre peut accueillir jusqu'à 12 enfants.

→ Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 7h à 18h30
Adresse : MAM Au Cœur des Mélisses
14 rue René Dorme - Briey
54150 Val de Briey
Tél : 09 82 29 51 41 / 07 69 50 55 42
@ : mamaucoeurdsmelisses@gmail.com
Site web : www.mam-acm.com
Retrouvez-les sur Facebook : Maison d'assistantes maternelles au Cœur des Mélisses

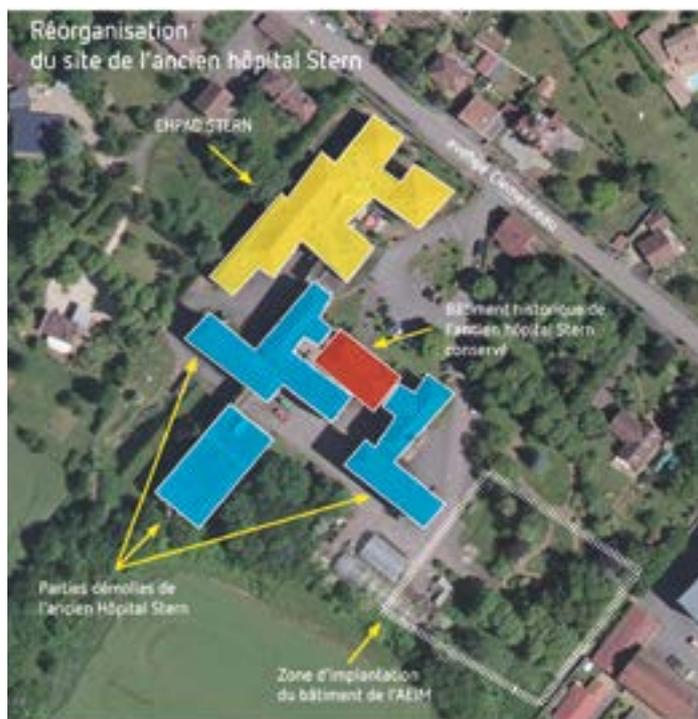
SITE « STERN »

UNE RECONVERSION EN MARCHÉ

Sur le site dit « Stern », plusieurs opérations sont en cours pour réinvestir un site devenu une friche hospitalière depuis la fermeture des services de moyen et long séjours de l'Hôpital Maillot en 2014. Cette opération de reconversion est conjointement menée par la municipalité et ses partenaires. L'EPFL, Etablissement Public Foncier de Lorraine (spécialisée dans la résorption des friches urbaines) s'est porté acquéreur pour assurer la démolition d'une partie des bâtiments et permettre de faire émerger de nouveaux projets comme celui du pôle médico-social et de l'éco-quartier Sarre L'Evêque.

Un projet à multiples facettes

La convergence des besoins aussi bien de l'OHS (Office d'Hygiène Sociale Lorraine) que de l'AEIM 54 (Adultes Enfants Inadaptés Mentaux) et les ambitions municipales pour le développement de la ville ont été les points d'orgue de la réflexion globale de reconversion de la friche.



Un pôle d'excellence médico-social

L'établissement Jean Collon géré par l'AEIM est un foyer de vie situé avenue Clémenceau. Il accueille une trentaine de résidents, adultes handicapés depuis 1990. 22 de ses habitants travaillent en ESAT sur la zone industrielle La Chénois, les 8 autres sont non-travailleurs. Face aux contraintes du bâtiment actuel, notamment le manque d'accessibilité, de sécurité et l'absence de salle de bains privatives, mais aussi en vue d'accueillir des personnes avec des besoins médicalisés, l'AEIM a décidé d'un nouveau projet de construction. « C'est un projet qui a 20 ans avec plusieurs tentatives avortées », nous raconte Monsieur Bensaï, responsable du pôle habitat pour l'AEIM et les familles représentées par Jean Hypolite et Flavia Tyl, administrateurs « La mise à

disposition gratuite du terrain a été une opportunité », poursuivent-ils, la municipalité avait en effet déménagé les installations techniques et serres municipales pour permettre la construction. Les 30 résidents actuels du foyer Jean Collon ainsi que 10 adultes en situation de handicap intellectuel avec des besoins de soins et ne pouvant travailler vont pouvoir à la fin de l'année 2018 intégrer des nouveaux locaux adaptés. « Avec l'accueil des services de notre partenaire, l'OHS Lorraine, notre structure deviendra un véritable pôle d'excellence médico-social comme on n'en trouve pas ailleurs », conclut Hamin Bensaï.



Des coûts et des espaces partagés

Dans le bâtiment de 2700 m², on trouvera en effet deux structures dont l'ITEP, Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique qui a pour mission d'accueillir des enfants, adolescents ou jeunes adultes présentant des difficultés psychologiques et des troubles du comportement. Cette structure qui est gérée et installée par l'OHS (Office d'Hygiène Sociale) à l'hôpital Maillot déménagera également dans le nouveau bâtiment. Des enfants pris en charge en internat jusqu'ici dans des structures à Lunéville ou en Belgique vont pouvoir ainsi se rapprocher de leur famille. « Ce projet traduit notre volonté de complémentarité pour pouvoir développer les services dont le territoire n'était pas encore pourvu » précise Jean-Yves SCHEUNE, directeur ITEP/SESSAD pour l'OHS Lorraine. « L'intérêt de ce projet est de pouvoir mutualiser des espaces communs comme l'espace de restauration, la laverie et surtout des salles d'activités et soins (sensorielles, physiques). » poursuit-il. Par ailleurs, l'OHS s'est positionné pour intégrer le bâtiment historique, unique vestige de l'ancien hôpital préservé de la démolition à la demande de l'Architecte des Bâtiments de France. Quatre plateaux de 358 m² dont une partie sera dédiée au SESSAD (Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile) et dont 20 enfants bénéficient actuellement à Briey.

SUITE →



Un éco-quartier d'ici à 2030

Pour l'heure, c'est une opération de démolition qui a débuté sur le site en septembre dernier. La déconstruction assurée par l'EPFL (Etablissement Public Foncier de Lorraine) se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2018, un délai nécessaire pour assurer une valorisation du chantier à travers le tri des déchets et surtout une opération délicate de désamiantage. « La place laissée libre, ajoutée à l'emprise derrière les bâtiments de l'ancienne clinique permettra à terme la construction de l'écoquartier Sarre l'Evêque qui comptera 400 unités en logement individuel et collectifs » nous précise le premier magistrat, François Dietsch.



Un des bâtiments en cours de démolition

Un label : la garantie des engagements

S'engager dans la mise en œuvre d'un éco-quartier, c'est assurer le développement et donc la vie de la ville en respectant l'environnement, en proposant des logements adaptés à tous, en privilégiant des modes de déplacement doux (vélos, stationnement des véhicules en dehors des espaces de vie) et en faisant participer les futurs habitants à l'aménagement de leur cadre de vie et à son organisation. La municipalité de Val de Briey, à travers la délibération du conseil municipal en date du 29 juin 2017 a décidé de confirmer son engagement en inscrivant le projet dans une démarche de labellisation nationale.

« UN BÂTIMENT LIÉ À L'HISTOIRE DES MINES ET DE LA SIDÉRURGIE »



La municipalité de Val de Briey souhaite garder une trace symbolique en préservant le bâtiment central qui conserve son intérêt architectural et historique et suit ainsi les recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France.

L'hôpital Stern a été construit en 1912 et inauguré le 13 Décembre 1913. C'était à l'origine un hôpital spécialement dédié aux salariés des mines et de la sidérurgie.

Les accidents étant nombreux dans les mines ou bien dans les fonderies, une association de 9 mines et usines prirent la décision de lancer la conception d'une clinique pour s'occuper de leurs blessés. C'est pourquoi ils firent appel à un architecte parisien, M. de la Hougue spécialisé dans la construction de ce genre d'équipement pour concevoir le bâtiment puis à l'architecte M. Auburtin pour la surveillance du chantier. L'hôpital fut construit selon les dernières normes techniques et d'hygiène de l'époque. Le directeur de l'hôpital, à son ouverture, est le docteur M. Stern, chirurgien de haute valeur, venant de la capitale. Le service est assuré par des sœurs de l'ordre de Saint-Charles. Dans les faits, les premiers utilisateurs furent les soldats allemands qui en prirent possession dès 1914 et l'utilisèrent pour soigner les blessés du front de Verdun. L'hôpital subit rapidement la construction d'annexes en bois pour accueillir le nombre important de blessés du front. Au milieu du XXème le parc fait l'objet de plantations de doubles alignements dont certains sont encore visibles. Le bâtiment, lui, fait l'objet d'extensions sur l'arrière au milieu des années 70. En 1985, la Clinique des Mines, institution privée de Briey, est mise sous syndic pour une période test de trois mois après de graves difficultés financières. A l'issue de ce trimestre, la clinique dépose son bilan. L'hôpital Maillot reprend l'actif, réembauche les deux cent personnes travaillant alors aux Mines et devient le seul centre hospitalier de la ville, donnant par la même occasion naissance au centre Hospitalier Général de Briey. Devenu annexe, l'hôpital STERN accueille un service pour personnes âgées jusqu'à sa fermeture et la construction du nouvel EHPAD.

Source : étude de définition VERDIER-TAPPIA

PAYSAGES ET PATRIMOINE : AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT DE VAL DE BRIEY

Depuis plusieurs années, Val de Briey investit considérablement pour améliorer son cadre de vie et créer une identité territoriale forte. Ce travail s'est avant tout porté sur la question du paysage et de l'architecture. Le paysage est un des éléments constitutif de la ville de Val de Briey. En 2017, ce travail continu s'est poursuivi autour de deux actions différenciées mais complémentaires : « la ruée vers l'autre et les nouveaux bâtisseurs. » Ces deux projets, réunis cette année dans le cadre de la biennale d'Impressions d'Architecture, avaient pour objectif de donner la parole aux habitants sur leur environnement dans le cadre de deux projets collaboratifs et participatifs.

LA RUÉE VERS L'AUTRE

Un projet collaboratif et collectif

Entre le 15 septembre et le 7 octobre 2017, une vingtaine de valdobriotins se sont investis dans un projet pas comme les autres, où ils étaient tout à la fois concepteur, constructeur, acteur, couturier et même spectateur.

Au départ du projet, une idée simple : aménager les bords du Woigot afin de valoriser les espaces naturels du village de Mance et attirer les promeneurs du plan d'eau vers l'amont du cours d'eau que ce soit sur les rives elles-mêmes que dans le bois du Coclu. L'objectif est clair : mettre en lumière les paysages, l'environnement naturel et le patrimoine de Val de Briey, principalement autour de Mance.

En l'intégrant à la biennale Impressions d'architecture, la ville de Val de Briey a décidé de faire de cette opération une expérimentation de projet participatif mais aussi de chantier collectif. Cinq réunions publiques ont été organisées à Briey, Mance et Mancieulles afin de recueillir les avis, les envies, les besoins des habitants, mais aussi et surtout les inviter à devenir acteur de leur cadre de vie en participant au projet de la ruée vers l'autre. Aire de pique-nique, observatoire de la faune, point de vue sur le patrimoine local sont autant de demandes auxquelles devaient répondre le groupe de constructeurs.

Au total, une trentaine de personnes a assisté aux réunions publiques et une vingtaine a accepté de prendre part à la Ruée vers l'autre développée par le collectif d'architectes ETC, Pola Noury et Pierre Lambert. Composé d'architectes, de graphistes, d'ingénieur, ce petit groupe de 8 personnes a accompagné les vingt volontaires dans ce projet aux multiples facettes.

Réalisation d'un film

En effet, au-delà de la construction des équipements, le collectif a proposé à tous ces volontaires une démarche plus large incluant



© Pascal Volpez

notamment la réalisation d'une fiction autour du projet. Plus qu'un documentaire, ce film allait devenir un objet à part entière et consolider la mémoire du projet. De fait, les ateliers de préparation mis en place étaient divers. Couture, écriture, musique, création de décors, dessin, conception architecturale, de vastes champs disciplinaires ont été empruntés pour faire de la Ruée vers l'autre, plus qu'un projet une vraie aventure collective.

Au terme de cette semaine d'ateliers, quatre sites sont sélectionnés pour accueillir quatre installations aux usages différents, un scénario est établi, les rôles distribués. Pendant quinze jours, la construction et la réalisation du film sont concomitamment engagées. Le chantier de construction ne fut pas des moindres, pas moins de 15 tonnes de bois transportées exclusivement à dos d'hommes dans des lieux souvent peu accessibles et des milliers de vis et de boulons. C'est dans ce contexte que le film s'est tourné, alternant tournage sur les zones de chantier et dans les paysages jouxtant le Woigot. Le film fait la part belle au territoire de Val de Briey.

Le 7 octobre, l'ensemble des équipements étaient inaugurés après deux semaines intenses de chantier. Malgré la fatigue, c'est bien la joie qui prédomine chez tous les participants comme le souligne le témoignage de cette étudiante qui a participé :

« EN TANT QUE LYCÉENNE, JE PENSE QUE JE NE POUVAIS PAS PASSER À CÔTÉ D'UNE EXPÉRIENCE AUSSI ENRICHISANTE QUE « LA RUÉE VERS L'AUTRE », OÙ J'AI PU FAIRE DE SUPERBES RENCONTRES. J'ADMIRE ÉNORMÉMENT L'INITIATIVE DE CETTE FINE ÉQUIPE QUI A PERMIS DE REDORER NOTRE MAGNIFIQUE WOIGOT EN PLUS D'AVOIR RASSEMBLER CES VOLONTAIRES QUI ONT TOUS MIS LA MAIN À LA PÂTE POUR AIDER À MENER CE PROJET À BIEN. ALORS ENCORE MERCI POUR CETTE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE! ».



© Pascal Volpez

SUITE →

Quatre structures

Les quatre structures jalonnent aujourd'hui les rives du Woigot mais aussi le bois du Coclu, la voie verte. Ils offrent des points de vue mais aussi de nouvelles potentialités au territoire. Le film, quant à lui, sera diffusé prochainement à l'occasion d'une séance publique.

La ville de Val de Briey tire donc un grand coup de chapeau au collectif, mais aussi à tous ces constructeurs amateurs, aux apprentis comédiens qui ont pris de leur temps pour s'investir dans un projet commun. Nul doute que leur engagement saura convaincre et que la Ruée vers l'autre perdura à l'avenir.



LA RUÉE VERS L'AUTRE EN CHIFFRES

1 COLLECTIF ET 1 ÉQUIPE PLURI-DISCIPLINAIRE DE 8 PERSONNES

20 VOLONTAIRES HABITANTS DE MANCE, BRIEY ET MANCIEULLES

15 JOURS DE CHANTIER

4 CONSTRUCTIONS EN BOIS

15 TONNES DE BOIS ET BEAUCOUP, BEAUCOUP DE VIS ET BOULONS

75 % DE SUBVENTIONS PUBLIQUES



C'est un peu par hasard ... et un peu par curiosité que j'ai assisté, début septembre à une réunion d'informations sur le projet participatif « la ruée vers l'autre », initiée par Val de Briey à Mance. Sceptique à l'arrivée, c'est très enthousiaste que je suis reparti impatient de prendre part à ce chantier des nouveaux bâtisseurs, géré par une équipe de jeunes architectes passionnés et enjoués. Tout de suite, une superbe complicité s'est installée entre les « jeunes archis » et les « anciens mançois ».

Les jours passant, je ne pouvais plus me passer de ces chantiers qui, tout en mettant en valeur notre patrimoine le long du Woigot et du Coclu, tissaient des liens intergénérationnels forts. Le dynamisme, l'investissement, la tolérance, l'écoute de ces jeunes archis faisaient qu'un dialogue s'instaurait dès qu'une nouvelle idée émergeait et nous, les anciens, nous nous sentions complètement impliqué dans le projet.

Que dire de l'ambiance de travail sur les différents chantiers malgré le temps maussade ! ... Des repas toujours pris en commun, de la tarte partagée ... blagues, espièglerie, fou-rires, partage des sourires et des savoirs- faire ! Une vraie cure de jouvence ! La fin des travaux me plonge dans une profonde nostalgie mais avec une petite lueur d'espoir de poursuivre l'œuvre accomplie. A peine parti, le collectif me manquait déjà !

Claude HIRTZBERGER

CRÉATION ORIGINALE

LES NOUVEAUX BÂTISSEURS DE VAL DE BRIEY



Impressions d'architecture

A l'occasion de la 12ème édition d'Impressions d'Architecture, la ville de Val de Briey a sollicité ses jeunes conseillers municipaux pour les inviter à réfléchir au devenir de leur commune « Val de Briey de demain ».

Le projet a débuté pour les enfants le 09 juillet avec des ateliers de création, de dessins. Au terme de cette première semaine d'atelier, une vingtaine d'affiches ont été créées et présentées dans les abribus de Mance. Les premiers slogans des Nouveaux Bâisseurs commençaient alors déjà à fleurir préfigurant des projets ambitieux pour Val de Briey de demain.

Fin septembre, les projets des Nouveaux Bâisseurs arrivés à maturation pouvaient enfin être présentés au public, d'abord dans le cadre d'une campagne d'affichage dans les abribus de la ville et ensuite sur le plan d'eau grâce à une installation imaginée et conçue par l'architecte Julien King-Georges.

Ils ont ainsi produit à partir de leurs envies, de leur sensibilité, de leurs besoins une dizaine de créations originales, accompagnés par Martin LAVIELLE et Matthieu ZIMMER, de l'agence bordelaise Deux Degrés. Loisirs, personnes âgées, environnement, nature, mobilité, ils ont abordé tous les thèmes essentiels de la ville pour soumettre par une exposition

des projets touchants, drôles mais toujours sensibles et plein de sincérité. Leurs productions témoignent ainsi de leur implication dans la vie de notre Cité.

La kermesse inaugurale s'est déroulée le 7 octobre dernier durant laquelle 400 visiteurs ont pu y apprécier les talents de ces bâtisseurs en devenir.

Un grand merci à Alice, Apolline, Laetitia, Lounis, Malo, Margo, Maxence, Tiphaine, Miliou et Thomas, Martin LAVIELLE, Mathieu ZIMMER, à Julien KING-GEORGES et Alain MANGENOT. Leurs travaux sont toujours visibles au kiosque de l'amphithéâtre de verdure du plan d'eau.



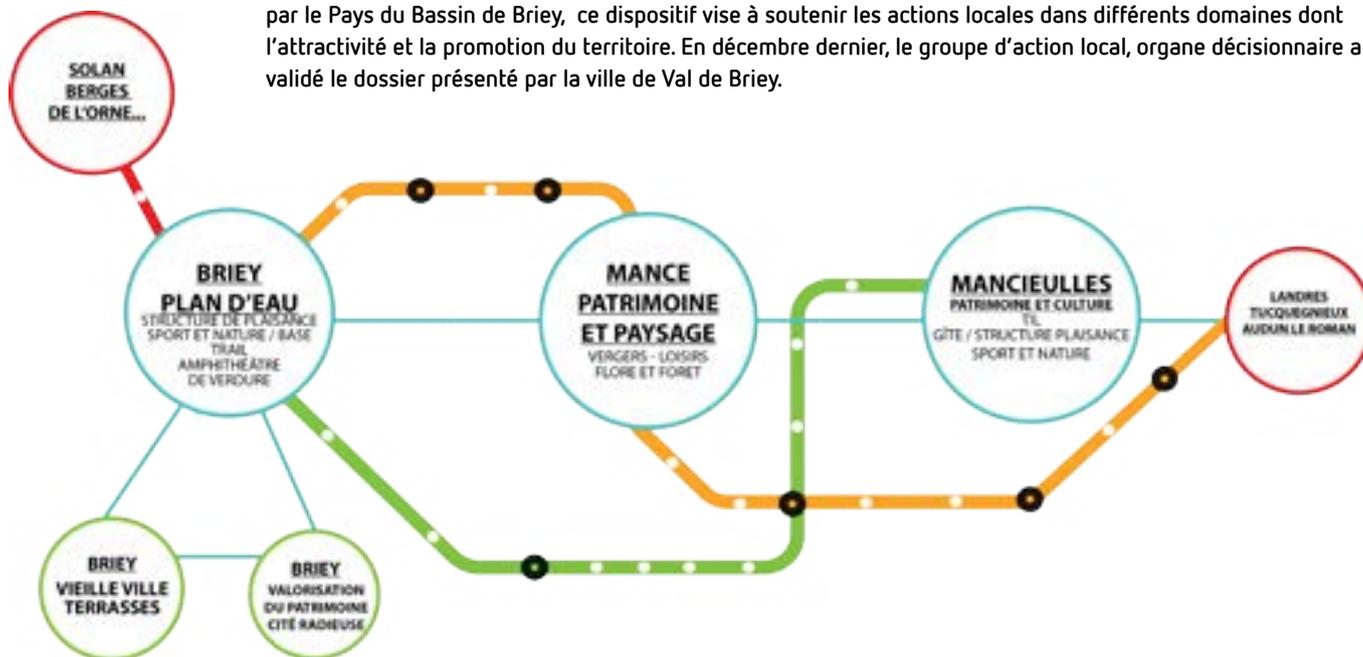
LES JEUNES BÂTISSEURS EN ACTION... « LE VAL DE BRIEY DE DEMAIN ».



MÉTRO DE VAL DE BRIEY

DE NOUVELLES LIGNES DU PAYSAGE EN CONSTRUCTION

Le projet « Les Lignes du Paysage » bénéficie d'un soutien important de 80% du montant total du projet, de la part du fonds européen LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale). Instruit et diligenté par le Pays du Bassin de Briey, ce dispositif vise à soutenir les actions locales dans différents domaines dont l'attractivité et la promotion du territoire. En décembre dernier, le groupe d'action local, organe décisionnaire a validé le dossier présenté par la ville de Val de Briey.



Trois communes composent la commune nouvelle : Briey, Mance et Mancieulles. Si le Woigot en est le dénominateur commun, sa vallée morcelle ces trois communes qui demeurent reliées par de nombreux chemins. L'ensemble de ces chemins adossés forme un réseau viaire qui embrasse les nombreuses richesses du territoire.

Nature, campagne et ville s'y côtoient et se combinent pour donner un ensemble présentant une très grande richesse de patrimoines et de variété paysagères qui méritent d'être partagée avec le plus grand nombre.

D'où le projet de Lignes de Paysage à l'échelle de la commune nouvelle. Ce principe passe par la création d'un faisceau de chemins qui permettent de relier l'ensemble des sites importants du bassin.

Théâtre Ici et Là, cité-jardin de Mancieulles, vergers conservatoires, village ancien de Mance, Bois du Coclu, Terrasses de Briey, Cité Radieuse, autant de points forts constitutifs du bassin de Val de Briey relié au plan d'eau et qui méritent d'être reliés pour « les faire » mieux découvrir ou redécouvrir.

L'objectif de ces parcours est de pouvoir utiliser les chemins existants pour créer des boucles touristiques pédestres ou cyclistes mettant en valeur la typicité paysagère et patrimoniale du territoire. Deux parcours seront ainsi créés dans un premier temps. Ils s'articuleront autour du Woigot et de la voie verte en offrant des bifurcations et des biais vers les bois, le village de Mance, le vieux Mancieulles mais aussi des cheminements vers les sites naturels remarquables où poussent les pelouses calcaires et les orchidées sauvages.

Composés comme des lignes de métro, ces parcours émaillés de 20 à 25 stations permettront de jalonner la déambulation des promeneurs en leur apportant des informations ou en les sensibilisant sur les espaces naturels rencontrés.

Les stations vont être choisies selon différentes approches :

- Paysagère - Patrimoine - Histoire ou références.

Ces stations reliées les unes aux autres proposent une histoire qui met en lumière les fondements de l'identité du territoire, de ses communes fondatrices, ses dynamiques et ses développements.

Des espaces publics et des aménagements sont également prévus tout le long des promenades. Belvédère, banc public, point de vue, mais aussi panneau informatif seront installés tout au long du parcours.

Les objectifs sont multiples : d'abord promouvoir le territoire, ensuite en faire découvrir ses caractéristiques majeures et enfin sensibiliser le plus grand nombre au patrimoine et aux enjeux environnementaux.

Le projet va débuter prochainement et fera l'objet d'une campagne d'information élargie. Des réunions ouvertes à tous seront organisées afin que chacun puisse s'y investir à l'image des derniers projets participatifs.

LA RUÉE VERS L'AUTRE CONTINUE...

RÉSEAU DE CHALEUR BOIS-ÉNERGIE DE VAL DE BRIEY

LA CHAUDIÈRE INAUGURÉE



9 mois de travaux avant d'allumer le feu

En mars 2016, Jacques Miano, adjoint à l'environnement en charge du suivi du projet pour Val de Briey, allumait le feu pour mettre en route la chaudière qui alimenterait d'abord le centre hospitalier de Briey puis ensuite les 12 autres sous-stations raccordées progressivement au système soit plus de 1150 équivalents logements.

A peine 9 mois auparavant, en juillet 2015, les artisans sélectionnés par Dalkia Est creusaient les sols pour installer les 2,7 kilomètres de tuyaux (soit un tour de plan d'eau) pour acheminer une eau chauffée à 70 degrés aux différents points de livraison : le centre hospitalier de Briey, la cité scolaire Louis Bertrand, l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté, la maison de l'information, l'accueil périscolaire intercommunal, les installations sportives (tennis, tennis de table, salle Merkel, piscine intercommunale, stade Augustin Clément), la cité radieuse, les écoles Yvonne Imbert et Jacques Prévert.

Un projet multi-partenarial

Ce projet initié par la ville de Briey dès 2012 s'est en effet concrétisé grâce à l'engagement de tous les partenaires que sont les abonnés aujourd'hui du réseau : la Région Grand Est, la communauté de Communes Orne Lorraine Confluences, Dalkia Est qui s'est vue confier la construction, le financement et l'exploitation du réseau, le centre hospitalier Maillot où la chaudière a pu être installée et « l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) qui a été une interlocutrice privilégiée et un financeur déterminant », comme l'a souligné le maire François Dietsch dans le discours qu'il a prononcé lors de l'inauguration.

En effet, le 20 novembre 2017, 20 mois après sa première flambée, le réseau de chaleur qui alimente désormais 13 sous-stations peut être inauguré, l'occasion de baptiser la chaudière « Catherine » du prénom de Catherine Roulleau, directrice commerciale chez Dalkia qui a œuvré à la réussite de l'opération.



Contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique

Aujourd'hui, la ville de Val de Briey contribue à limiter ses rejets de gaz à effet de serre et sa consommation énergétique. 2 744 tonnes de CO₂ /an sont évitées, soit l'équivalent de 1 536 véhicules retirés de la circulation chaque année. Même si « pris isolément, ce projet est modeste, c'est bien l'addition de tels projets qui permettra de laisser une planète propre aux générations futures » a rappelé François Dietsch, et de poursuivre que « d'autres opérations environnementales sont menées sur la commune » soulignant l'investissement de ses équipes techniques et administratives et surtout celui de Jacques Miano, adjoint aux travaux et à l'environnement.

En effet, les futurs grands équipements s'inscrivent dans des démarches vertueuses avec la construction d'une école certifiée HQE et d'une future médiathèque à énergie passive. Val de Briey s'engage dans l'avenir en liant son avenir urbain à une approche raisonnée de l'urbanisme. C'est ainsi que le projet du futur quartier Sarre L'Evêque revêt des dimensions environnementales et sociales fortes en promouvant une autre vision de l'habitat, respectueuse du contexte naturel du site.



Ce projet a été rendu possible grâce à une subvention du Fonds Chaleur de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) pour la chaufferie bois-énergie et le réseau de chaleur : soit un montant de 1 250 000 €.

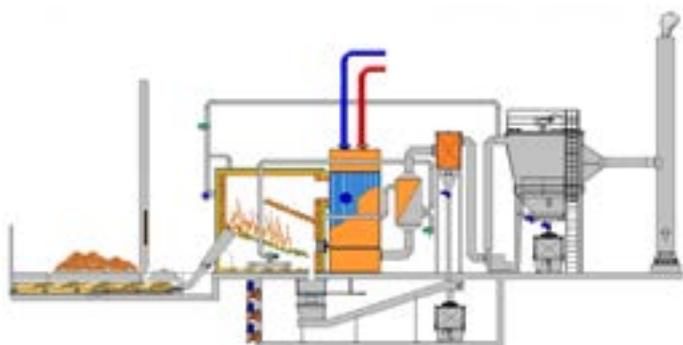
QU'EST-CE QU'UN RÉSEAU DE CHALEUR ?

LE RÉSEAU DE CHALEUR EST COMME UN CHAUFFAGE CENTRAL MAIS À L'ÉCHELLE DES QUARTIERS D'UNE VILLE. IL DISTRIBUE DE LA CHALEUR AUX BÂTIMENTS QUI LUI SONT RACCORDÉS.

La chaleur est produite dans **une chaufferie** ❶ de très grande capacité permettant d'optimiser les coûts de chauffage et d'utiliser des sources d'énergie vertueuse telles que le bois ou certains déchets. Une fois produite, elle est véhiculée par un système de **canalisations souterraines** ❷ : c'est le **réseau** proprement dit. Elle est ensuite distribuée via des **sous-stations** ❸ (postes de livraison) aux consommateurs.



COMMENT ÇA MARCHE ?



La biomasse arrive par camion, à fond mouvant (espace 90m³), et est déversée au niveau du **silo de stockage** de 350 m³.

Un système d'**échelles mobiles** disposé en partie basse pousse la biomasse vers un **convoyeur** qui achemine la biomasse jusque dans le foyer de la chaudière par l'intermédiaire d'un **poussoir d'introduction**.

Dans le **foyer**, le bois sèche et s'enflamme, il réalise sa combustion sur des grilles à gradins. En fin de combustion les cendres sont évacuées vers une benne extérieure pour stockage.

Les fumées passent au travers de l'**échangeur** de la chaudière afin de réchauffer l'eau qui s'y trouve.

Les fumées sont dépoussiérées via un **filtre multi-cyclone** puis un **filtre électrostatique** permettant d'avoir le niveau optimum de filtration des fumées.

La chaleur produite (**105°C maxi**) est acheminée tout d'abord jusqu'à un collecteur situé dans la chaufferie gaz / fioul puis distribuée par le réseau de chaleur jusqu'aux sous-stations.

APPROVISIONNEMENT

Les **5 500 tonnes annuelles de bois**, que la chaufferie consommera, proviennent d'un bassin d'approvisionnement de **50 kilomètres de rayon** situé autour de la commune de Val de Briey.

L'objectif est clairement de favoriser un approvisionnement local et de limiter les flux en distance.

La chaufferie est alimentée à **plus de 70 % en plaquettes forestières** (produits issus de l'exploitation forestière) complétées par des **plaquettes de scierie** (sous-produits de scierie) de la société Briey Bois.

SALON DU LIVRE DE MANCIEULLES « DES LIVRES ET VOUS »

UNE 4ÈME ÉDITION RÉUSSIE



Les 25 et 26 novembre s'est tenu à la salle Saint-Pierremont le désormais traditionnel salon du livre de Mancieulles « Des livres et vous ».

Initié il y a 3 ans, ce rendez-vous littéraire, désormais incontournable du territoire, a connu depuis 2014 une progression exponentielle. Il faut dire que les après-midi littéraires réunissant une demi-douzaine d'écrivains des débuts se sont bien transformés, notamment grâce aux partenariats mis en œuvre mais aussi et surtout par l'investissement toujours croissant des élus de Mancieulles qui ont permis de susciter un engouement toujours plus vif auprès des auteurs et du public. Et le succès fut cette année encore présent. **Cette nouvelle édition a accueilli plus de 400 visiteurs qui sont venus découvrir les dernières productions littéraires des 40 auteurs lorrains présents sur le salon.**



Comme tous les ans, « des livres et vous » est l'occasion de sensibiliser les plus jeunes à la lecture sous toutes ses formes. Ainsi, un grand concours de Haikus, petite forme poétique originaire du Japon, a été organisé à l'attention des classes de CM1 et CM2 de Val de Briey en collaboration avec les équipes enseignantes et les bibliothèques municipales de Briey et Mancieulles.

Au total, plus de 250 enfants ont participé et ont fait valoir des trésors d'originalité et de sensibilité qui ont été bien difficiles à départager par le jury composé d'élus et d'écrivains.



RENCONTRE AVEC SÉVERINE BAAZIZ, AUTEURE VALDOBRIOTINE ET MARRAINE DE LA 4ÈME ÉDITION

- En tant que marraine du salon, qu'avez-vous pensé de cette édition ?

Ce fut un réel plaisir d'avoir été la marraine de cette édition ! Non seulement c'est un salon convivial organisé par une équipe qui met tout en oeuvre pour satisfaire auteurs et visiteurs, mais c'est en plus un salon qui sème par conviction l'envie de lire, d'écrire. Qui sème et qui récolte, d'ailleurs ! Et là, c'est la membre du jury du concours d'écriture qui parle : que de jolis textes écrits par nos scolaires !

- Vous étiez également présente en tant qu'auteure pour votre premier ouvrage « le premier choix », quels sont les sujets de ce roman ?

Il s'agit d'un roman contemporain, l'histoire d'une recherche de bonheur. Un homme, Martin, vient de mourir et il se voit offrir la possibilité de renaître. Qui plus est dans la famille de son choix. Il va devoir, alors, s'immiscer, invisible, dans le quotidien des deux familles qui lui sont prédestinées. Notre personnage va très vite se projeter, s'identifier, s'attacher... au point de ne plus savoir que faire. Un roman que j'ai voulu entraînant et bouleversant surtout dans son dénouement.

- Qu'est ce qui vous a donné envie d'écrire ?

Le goût de l'imaginaire avant tout, je crois. J'étais une enfant passionnée de dessin, un peu rêveuse. Ajoutez à cela des lectures plus réjouissantes les unes que les autres, tels que les romans de Bernard Werber, Edgar Poe, Eric-Emmanuel Schmitt, Amélie Nothomb, Didier Van Cauwelaert, Romain Gary, Pascal Bruckner, et tant d'autres, et vous basculez de l'autre côté sans trop vous en rendre compte.

- Y-a-t-il un deuxième roman en préparation ?

Oui ! La sortie de mon second roman est prévue pour la fin mars 2018. Je peux déjà vous dire qu'il s'intitulera "Mamie Paulette" et qu'il s'agira d'une comédie. Au programme : du burlesque, du quiproquo, du caractère bien trempé. Une tonalité presque cinématographique et toujours cette envie de faire exister une histoire extraordinaire de gens ordinaires.

- Le prochain salon du livre aura lieu les 24 et 25 novembre 2018, serez-vous présente ?

Sans l'ombre d'un doute !

« Le premier choix »
est en vente à Super U Briey.



→ Retrouvez toute l'actualité de Séverine Baaziz
sur Facebook ou sur son site Internet :
www.facebook.com/lesromansdeseverine
www.severinebaaziz.com

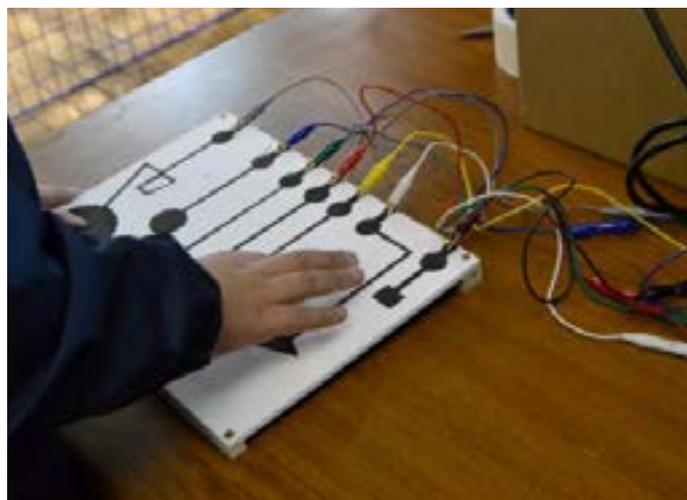


Numérique

Les jeunes de l'espace numérique du LAB avaient fabriqué pour l'occasion un petit jeu vidéo avec le logiciel Scratch.

Imaginez des mots qui "tombent du ciel", une syllabe, deux syllabes, trois, quatre, cinq syllabes...de façon aléatoire. Il fallait compter les syllabes ! Le but du jeu était donc de récupérer des mots tout en respectant la codification 5/7/5 syllabes du poème japonais afin de créer un Haïku cohérent ! La base de données nécessaire au bon fonctionnement du jeu était puisée dans les écritures poétiques des enfants en classe de CM1 et CM2 de Val de Briey qui participaient au concours de Haïku.

Le contrôle se faisait via une interface bricolée avec du bois, de la peinture conductrice d'électricité et une carte électronique programmable.



NOËL : LA MAGIE A ENCORE OPÉRÉ À MANCE



Les 2 et 3 décembre derniers, le marché de Noël de Mance a soufflé ses 10 bougies ! Portée par l'association mançoise Alismancia, ce marché ne cesse de s'imposer.

Chaque année, l'association Alismancia (nom donné autrefois à la rivière traversant Mance) peut compter sur la disponibilité et l'implication des habitants et des bénévoles de toutes les associations mançoises, le FEP, le Couarail, l'école Robert Dehlinger et ses parents d'élèves, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes, de la municipalité et des agents municipaux. Cela démarre déjà la veille pour l'installation et le montage des chapiteaux.

Noël, c'est avant tout une ambiance !

Des lumières, des odeurs, des couleurs qui nous plongent dans la « magie de Noël », et qui nous replongent avec bonheur dans les souvenirs d'enfance et font rêver les enfants.

Voilà 10 ans que Mance conserve cette ambiance traditionnelle pour que les mançois et visiteurs se retrouvent et partagent un moment de convivialité. Le public a pu y retrouver différents stands de décorations,



de douceurs salées et sucrées ou encore des objets artisanaux.

On pouvait suivre l'odeur du vin chaud jusqu'au feu de bois où chantaient les marrons chauds. Dès le samedi après-midi, les enfants, équipés de leurs lampions ont parcouru les rues du village pour inviter les mançois à participer au marché de Noël. Ils ont également été entendus par Saint-Nicolas et le Père Fouettard, qui les ont rejoints le dimanche.

Un concert, organisé par l'association Lion'org a résonné à travers les vitraux de l'église de Mance le samedi soir. Le Duo Rapsodia a su partager sa passion de la musique en revisitant les plus grands succès de la chanson française, italienne et espagnole.

Un feu d'artifice est venu clore cette journée pour illuminer le ciel en ces temps de fête.





LE STAND DE L'ASSOCIATION LE COUARAIL SOUS L'ÉGIDE DE YVETTE HARING ET DANIELLE NOËL ET SON ÉPOUX ÉTAIT BIEN ACHALANDÉ AVEC LEURS RÉALISATIONS DE L'ANNÉE.



LE MARCHÉ DE NOËL DE MANCE S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE DE SOLIDARITÉ DEPUIS 10 ANS CAR L'ASSOCIATION ALISMANCIA ACCUEILLE CHAQUE ANNÉE L'ASSOCIATION « UNE CHANCE POUR AXEL » (EN FAVEUR DES ENFANTS AUTISTES) ET LUI RÈVERSE LES BÉNÉFICES.



LA DÉCORATION REVÊT UNE DIMENSION IMPORTANTE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU MARCHÉ DE NOËL. DÈS LE DÉBUT DU MOIS DE DÉCEMBRE, DE NOMBREUX HABITANTS DÉCORENT LEURS MAISONS ET LES RUES. UN VILLAGE DE NOËL ILLUMINÉ OFFERT PAR BERNARD ROSENBERGER EST INSTALLÉ PLACE DE L'ÉGLISE, REJOINT CETTE ANNÉE PAR D'AUTRES DÉCORATIONS DE JEAN-PIERRE BAERT.



LES MARRONS SONT GRILLÉS À L'ANCIENNE AU FEU DE BOIS, UN FEU QUI SE PRÉPARE DÈS LA VEILLE. CETTE ANNÉE, 3 STÈRES ONT ÉTÉ NÉCESSAIRES POUR CUIRE 130 KG DE MARRONS !



NUL DOUTE QUE LA RELÈVE EST ASSURÉE POUR PERPÉTUER LA TRADITION.



LES PARENTS D'ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE ROBERT DEHLINGER PROPOSAIENT CRÊPES, SOUPES ET MAQUILLAGE GRATUIT POUR LES ENFANTS.



LES BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION DU FEP MANCE ONT EXPOSÉ LES OBJETS CONFECTIONNÉS TOUTE L'ANNÉE LORS DE LEURS ATELIERS HEBDOMADAIRES.



LES BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION ALISMANCIA, À L'INITIATIVE DE CES DEUX JOURS DE FESTIVITÉS, ONT PROPOSÉ VIN CHAUD, HUÎTRES ET UNE TARTIFLETTE MAISON.

TROPHÉES DES LAURÉATS SPORTIFS 2017 : DU TRÈS HAUT NIVEAU POUR CETTE 7ÈME ÉDITION

2017 fut un grand cru sportif pour le Val de Briey !

Pour cette 7ème édition, trois catégories étaient mises à l'honneur : Individuel, équipe et bénévole. Tous les nommés ont été récompensés par un trophée pour leurs efforts et leur investissement sans faille au sein de leur club mais seulement trois de chaque catégorie se sont vu remettre un diplôme et un bon d'achat offert par une enseigne d'articles de sports.

Dans la catégorie « individuel »

Enzo Joseph qui représente le Tennis de Briey s'installe à la 3ème place. Il s'est lancé dans le tennis à l'âge de 2 ans ! A seulement 14 ans, il est premier de poule et demi-finaliste en D2, D3 et D4. Il est finaliste dans la catégorie 17/18 ans. Son sérieux et sa motivation lui confèrent la réputation de compétiteur mais son fair-play et son esprit d'équipe en font un sportif de qualité. Déjà finaliste deux fois pour la saison 2018, il se donne comme objectif de gagner son premier titre individuel en 2018 !

Il est suivi de Eva Michel du Billard club. Cette jeune cadette de 12 ans a bien défendu les couleurs du club en participant à plusieurs compétitions réservées aux jeunes et aux féminines. Cette saison, elle a réussi à se hisser à la deuxième place dans le championnat départemental cadets. Cela lui a permis de disputer la finale de territoire Lorrain cadets où elle a décroché le titre de championne de territoire. Eva est une jeune joueuse qui évolue depuis plusieurs années au sein du club. Motivée et désireuse de se perfectionner, elle participe chaque année aux compétitions ouvertes aux jeunes et féminines. Avec ses coéquipiers, elle aime s'entraîner et apprendre de nouveaux gestes techniques. Pour 2018, elle souhaite se perfectionner pour tenter de décrocher le titre de championne départementale de la catégorie cadets.

Sur la première marche du podium, on retrouve Nicolas Thiel, le prodige du Tir Sportif de Briey. Actuellement en sport études du côté de Bordeaux, ce jeune briotin avec sa coéquipière, Mathilde Lamolle est devenu champion d'Europe en catégorie équipe mixte en juin 2017 et médaillé de bronze au championnat du monde dans la même catégorie. Lors des épreuves nationales en juillet, il s'était une fois de plus distingué raflant les titres de vice-champion de France au pistolet vitesse, vice-champion de France au pistolet standard, 7ème au pistolet 25 mètres et 9ème au pistolet 50 mètres.



Mathilde Lamolle et Nicolas Thiel lors du dernier championnat d'Europe



Dans la catégorie « bénévole »

Le jury a voulu féliciter les membres des clubs les plus investis et ceux qui portent haut les valeurs de leur club. De la troisième à la première place du podium, on félicitera Sylvain Bertrand du tir sportif, Jocelyne Batier et Joseph Tome. Sylvain est secrétaire depuis le nouveau comité, il est également initiateur auprès du public pour la découverte du tir. Il n'obtiendra aucune distinction en compétition en 2017 du fait de son investissement important au niveau du club. Il participe aux challenges et compétitions officielles avec fair-play. Sylvain préfère se consacrer au partage de sa passion avec les visiteurs et s'engage au maximum pour représenter le club.

Jocelyne Batier du judo club est quant à elle le pilier du club depuis 54 ans. A 70 ans, elle coordonne les membres du club et les familles, et tient d'une main de fer l'administratif ainsi que la gestion financière. Sa motivation à accompagner les licenciés lors des compétitions est sans faille. Sa mission est de donner des conseils mais surtout d'inculquer les valeurs morales du judo. Pour 2018, elle souhaite continuer son travail au sein du comité et du club.

Joseph Tome du karaté club prend sa première licence en 1967 et se prend de passion pour le karaté. Il souhaite s'investir davantage et devient trésorier de 1978 à 1983. C'est tout naturellement qu'il devient alors en 1983 président du club jusqu'à ce jour.

Dans la catégorie « équipe »

Le Tennis de table s'incline à la troisième place face à l'équipe du Tennis club. Pour la première fois, deux équipes se sont hissées sur le haut du podium à égalité : la Gymnastique et le Tir sportif ! L'équipe du Tennis de table est composée de Timeo Villeneuve, Maxence Villeneuve, Nicolas Guzzo, Alex Buzala, âgés de 11 à 23 ans. Ils jouent en départementale 3, catégorie dans laquelle ils sont champions par équipe. Ces jeunes sont soudés et volontaires. Leur objectif 2018 est de se maintenir en départementale 2.

L'équipe du Tennis club est composée de Yannis Fabbri, Enzo Joseph, Lucas Joseph et Alexandre Lavina. Ils terminent en hiver premiers de leur poule en 15/16 ans garçon et sont demi-finalistes D4. Ils sont également premiers sur les 17/18 ans été et terminent leur parcours en finale. Chacun d'eux est motivé, sérieux et compétiteur. Leur esprit d'équipe est leur force. Leur objectif 2018 : gagner un titre !

En première place, le Tir sportif peut être fier de Eva Evora, une poussine de 11 ans, Jean Borsi, un benjamin de 12 ans et Marc Pasquali, le minime de 14 ans. A eux trois, ils sont champions de Lorraine par équipe à Volmerange-les-Mines, vices champions de France au championnat de

France de Deauville. Ils se motivent tous les trois et apprennent ensemble à maîtriser leur stress, la pression et la concentration. Ils ont représenté Val de Briey avec fierté et sportivité auprès des différentes équipes venues de toute la France.



2018 sera l'année pour eux d'obtention de la cible de couleur supérieure en travaillant sur les valeurs du tir et du sport. Ils travailleront également sur les gestes techniques pour garder leur niveau.

Le tir sportif partage la première marche avec les gymnastes. Marie Cola, Lena Ququ, Aurélie Bouthors, Loanne Goepfert, Soumaya Faris, Méline Gib, Elisa Siudi, Laura Maxant, Lucie Verneaux, Lilou Langard, Clara Fourquet, Romane Labella-Perrin font partie de la catégorie jeunes (benjamines-minimes). Elles ont remporté pour la 3ème année consécutive, le challenge Jean-Francois Florczak ce 27 Mai 2017 à Val de Briey. Elles s'engagent à remporter ce challenge avec beaucoup d'émotion car il rend hommage au président- fondateur du club décédé en 2006. L'équipe briotine souhaite conserver le trophée FLORCZAK en 2018, décrocher une place sur le podium départemental et régional et participer au championnat national.

On les félicite tous en espérant les revoir l'année prochaine encore plus nombreux !

Afin de récompenser les associations sportives qui se sont investies et ont présenté des candidats à la cérémonie des trophées de lauréats sportifs, le conseil municipal a décidé, comme les années précédentes, de leur attribuer le reliquat de la subvention annuelle allouée aux associations sportives, soit la somme de 2 142 euros (répartie entre elles).

MAISONS ET BALCONS FLEURIS : DES RÉCOMPENSES POUR LES VALDOBRIOTINS

Comme chaque année, les élus des communes de Mance, Mancieulles et Briey ont voulu remercier leurs administrés pour l'embellissement de la ville grâce au fleurissement de leur jardin. Le jury du concours des maisons et balcons fleuris a réalisé deux passages dans la ville et a noté les candidats selon différents critères. Chaque participant s'est vu remettre un diplôme ainsi qu'un chèque cadeau pour se rendre dans une enseigne de jardinage briotine. Une commission se réunira prochainement pour évoquer l'harmonisation des modalités d'organisation du concours et des récompenses à l'échelle de Val de Briey à partir de 2018.

BRIEY, sous la forme d'un bon d'achat à valoir auprès du magasin « Point Vert » de Briey, pour un montant total de 1 015 €

POUR LES MAISONS

1er prix :

M. Michel LORENT	100 €
Mme Danielle NOEL	80 €
Mme Bernadette ZANIN	70 €
Mme Patricia PIZZOLATO	60 €
M. Pierre MATUIZZI	50 €
M. Jean-Pierre DELBAERE	50 €
M. Jacques VATRINET	40 €
M. Claude BARONI	30 €

Recevront un prix de 20 € : Mme Danielle LEBAIL, Mme Brigitte DUTTORI, M. Claude LANCIEUX, Mme Nicole NOVOSAD Mme Véronique SCHNEIDER M. Sébastien LAVAUX

Recevront un prix de 15 € : Mme Christine FIORINA, M. Jonathan VITERBU, Mme Monique HUSSON, M. Frédéric PIERRON, Mme Vanessa REAL

POUR LES BALCONS

1ers prix :

Mme Brigitte VERGONI	70 €
Mme Angèle PARISOT	70 €
Mme Béatrice ZONCA	50 €
M. Alféo BISELLO	40 €
Mme Léonie GUETTI	30 €
Mme Clara NIVOLA	20 €

Recevront un prix de 15 € : Mme Nicole LEHMANN, Mme Danielle PLOUSSARD, Mme Gisèle MESSAN, Mme Nadia TEMPORELLI

MANCE, sous la forme d'un bon d'achat à valoir auprès du magasin « Point Vert » de Briey, pour un montant total de 320 €

M. Lucien CHRIST	50 €
Mme Bernadette CLOT	50 €
Mme Stéphanie MIANO	50 €
M. André LAROSE	50 €
M. Jean-François BUDNY	20 €
M. Jean-Pierre BAERT	20 €
M. et Mme Tony LANA	20 €
M. Daniel BUTTAZZI	20 €
Mme Carole REBOUCHE	20 €
M. Gérard KOWALKIEWICK	20 €

MANCIEULLES, sous la forme d'un virement bancaire pour un montant total de 680 €

M. et Mme Pierre GIULLAIN	120 €
M. Philippe MAUPETIT Et Mme Christelle DUBAL	110 €
M. et Mme Yvon CARON	100 €
M. et Mme Didier BARTHEL	90 €
M. et Mme Alain BELLONE	80 €
M. et Mme Joseph SZCZEPANSKI	70 €
Mme Thérèse DIFFENBACH	60 €
M. et Mme Benjamin BOULET	50 €

FÊTE DE LA SOUPE

UN SUCCÈS RENOUVELÉ POUR CETTE DEUXIÈME ÉDITION



Organisée par le CCAS de Val de Briey, la deuxième édition de la Fête de la soupe a eu lieu le 15 octobre 2017. Une quinzaine d'équipes se sont affrontées à travers des défis en tout genre et surtout, en cuisinant ! De la soupe vegan à la vosgienne en passant par la soupe sucrée de Noël, il y en avait pour tous les goûts.

Sur le podium, de la troisième place à la première, les membres du jury et le public ont distingué La Junior Association, L'Atelier de Marie et l'équipe de L'EREA.



Cette année, l'association « Clément, l'oreille vers le chemin du cœur » était mise à l'honneur. Cette association a été créée par les parents du petit Clément qui doit être opéré aux Etats-Unis d'une malformation de l'oreille s'il veut recouvrir toutes ses facultés auditives.



La somme récoltée à l'occasion de la vente des gobelets de soupe au profit de l'association a également été doublée par le CCAS. Un chèque de 330 euros a été remis à la famille.



→ Contact et renseignements sur l'association « Clément, l'oreille vers le chemin du cœur »

<https://www.leetchi.com/c/projets-de-clament-18540363>

<https://www.facebook.com/clementoreilleverslecheminducoeur/>

NOËL À VAL DE BRIEY : UNE DISTRIBUTION DE COLIS À TOUS LES ANCIENS



Durant tout le mois de décembre, le CCAS de Val de Briey et les conseillers municipaux se sont activés pour assurer la livraison à domicile des colis de Noël offerts à tous les anciens.

Plus de 750 colis ont donc été livrés aux valdobriotins habitant les trois communes déléguées de Mance, Mancieulles et Briey ainsi que dans les EPAHD.

C'est aussi l'occasion de passer un moment convivial et chaleureux en ces moments de fêtes de fin d'année. Ces colis très gourmands ont été confectionnés par l'ESAT CAT de Val de Briey et n'ont sans doute pas manqué de ravir les papilles des aînés.



Christiane Mocci s'est rendue chez Maria Serrau, 82 ans pour lui remettre le colis de Noël



William Hirsch remettait le cadeau de la mairie à Marie Lahaye âgée de 79 ans et son époux, Jean-Claude, 82 ans.



Raymonde Watrin, 71 ans a reçu son cadeau des mains de Lilian Cornille qui accompagnait son papa Emmanuel.

CINQUANTENAIRE CITÉ SCOLAIRE :

Du 4 au 8 décembre 2017, la cité scolaire Louis Bertrand a fêté son cinquantenaire avec des animations, expositions et ateliers. La municipalité a soutenu ce programme en attribuant une subvention exceptionnelle, qui a permis de mener à bien un des projets phare, une vidéo projection monumentale réalisée par le LAB de Val de Briey retraçant l'histoire de la cité scolaire Louis Bertrand.

→ Plus d'infos sur : www.lab-briey.fr



NUITS DES LOUPS GAROUS :

Samedi 4 novembre 2017, l'association des habitants de la Cité radieuse Le Corbusier a organisé sa traditionnelle Nuit des Loups Garous pour Halloween.



© Frédéric Lecocq



© Frédéric Lecocq

TÉLÉTHON :

09 décembre : le service jeunesse de Val de Briey avait organisé une manifestation au profit du Téléthon. Durant cette journée placée sous le signe de la convivialité et du partage, les bénévoles des associations de pétanque, de tir de Briey et K'Dance ont relevé les manches pour proposer des activités et sensibiliser le public à la cause. Même Saint-Nicolas était venu en renfort pour soutenir cette bonne action.



REPAS DES ANCIENS :

28 octobre 2017 : Porté par le CCAS de Val de Briey, le repas des anciens a cette année convié les anciens de Mancieulles et de Briey à la salle Saint Pierremont. Près de 200 personnes ont ainsi participé à ce repas convivial et dansant, servi par les élus des deux communes, les bénévoles de l'association Animation Loisirs et animé par l'orchestre Desperado. Quatre doyens ont été mis à l'honneur : Irène Thomas, 93 ans, et Pierre Sacco, 96 ans, de Briey, et Aimée Pedrocchi, 91 ans, et René Targa, 86 ans, pour Mancieulles. Les dames ont reçu un bouquet de fleurs et les messieurs une bouteille de champagne. Quant aux Mançois, ils avaient déjà eu l'occasion de se rassembler autour d'un repas en mars.



CERCLE GÉNÉALOGIQUE :

28 et 29 octobre 2017 : 20 ans ça se fête ! Le Cercle Généalogique de Val de Briey a vu et fait les choses en grand à la salle Jeanpetit pour faire une belle fête et partager leur passion avec les visiteurs.



MARCHÉ DE NOËL (ACAB) :

16-17 décembre : le marché de Noël s'est installé rue de la Poterne et place Thiers le temps d'un week-end, l'occasion pour les visiteurs de finaliser les préparatifs des fêtes et faire le plein de cadeaux chez les commerçants ouverts pour l'occasion.



ÉLECTIONS : VAL DE BRIEY A SON NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Cette année, le conseil municipal des jeunes s'est ouvert à Val de Briey. Les élèves de CM2 de la commune nouvelle ont mis un pas dans leur future vie d'adulte et de citoyen. Deux à trois élèves de chaque classe ont été élus par un vote démocratique. Les jeunes candidats se sont inscrits sur une liste électorale et ont pendant toute une semaine, fait campagne auprès de leurs camarades en motivant leurs envies de les représenter. Après la campagne, place aux élections. Elles se sont déroulées au LAB, classe par classe. Trois isolements et une urne fermée à clé attendaient les citoyens en herbe. La consigne était simple, barrer le nom des camarades qui ne les avaient pas convaincus. Munis d'une carte électorale et de leur bulletin de vote, il est temps de devenir « grand ». « A voté ! ». Le dépouillement a révélé les 8 élèves élus qui ont rejoint les 5 anciens toujours en place. L'installation officielle s'est faite en salle des délibérations le 30 novembre 2017 en présence de François Dietsch, maire de Val de Briey. Une année de projets et d'investissement les attendent désormais.



SI ON SORTAIT !

7 FÉVRIER 2018

FORUM DE L'APPRENTISSAGE

SALLE ALFRED MERKEL - VAL DE BRIEY

24 FÉVRIER 2018

SALON DES VENDEURS INDÉPENDANTS

SALLE DES SPORTS JEANPETIT - VAL DE BRIEY

11 MARS 2018

26^{ÈME} PISTE DE NAPATANT

SALLE DES SPORTS JEANPETIT - VAL DE BRIEY

DU 16 AU 18 MARS 2018

FESTIVAL DE CAPOIERA

SALLE ALFRED MERKEL - VAL DE BRIEY

PROGRAMMATION TIL JANVIER-MARS

09 JANVIER 2018 – 20H30

Vienne au cœur de la Mitteleuropa (concert du Nouvel an)

Espace Saint Pierremont, Mancieulles

11 ET 12 JANVIER – 20H30

Loretta Strong (Théâtre)

La menuiserie, Montois-la-Montagne

11 ET 12 JANVIER – 20H30

La boue originelle (Théâtre)

Théâtre-Maison d'Elsa, Jarny

19 JANVIER – 18H30

Barbe Bleue (Théâtre musical)

La Première Rue, Cité Radieuse le Corbusier, Val de Briey

26 ET 27 JANVIER – 20H30

Comme une chanson populaire (Théâtre musical)

Espace Saint Pierremont, Mancieulles

1ER FÉVRIER – 18H30

Tentative de disparition (Théâtre)

La Première Rue, Cité Radieuse le Corbusier, Val de Briey

8 FÉVRIER – 14H00

9 FÉVRIER – 20H30

Job (Danse)

Centre culturel Pablo Picasso, Homécourt

13 ET 14 FÉVRIER – 20H30

Je viens d'un pays de neige (Théâtre musical)

La Menuiserie, Montois-la-Montagne

22 ET 23 FÉVRIER – 20H30

Je est une autre (Chanson-théâtre)

Espace Saint Pierremont, Mancieulles

23 ET 24 MARS – 20H30

Timon d'Athènes (Théâtre)

Espace Saint Pierremont, Mancieulles

28 MARS – 15H00

Une forêt en bois ... construite (Théâtre d'objets et de bricolage plastique)

Centre culturel Pablo Picasso, Homécourt

CONFÉRENCES

Les conférences de l'Université de la Culture Permanente ont lieu tous les mardis à 14h30 dans les Grands Salons de l'Hôtel de Ville. Une inscription préalable est nécessaire auprès de la responsable de l'antenne Monique TONON

23 JANVIER

Sur la trace des Donzelli en Meuse

Conférencier : M. Dominique LACORDE, Historien

30 JANVIER

La Sarre, découverte d'un land allemand si proche et si mystérieux

Conférencier : M. Frédéric MAGUIN, Guide-conférencier du Patrimoine

6 FÉVRIER

Diplomatie et défense

Conférencier : M. le Général Alain PETIOT

13 FÉVRIER

Sel de Lorraine, pouvoir et convoitise

Conférencier : M. Michel REMILLON, Président du Musée du Sel de Marsal

20 FÉVRIER

Charles Dickens, ses romans publiés en feuilletons qui lui ont permis d'exorciser les blessures et la pauvreté de son enfance

Conférencier : Mme Marguerite CHAUVIN de PRECOURT, Conférencière

13 MARS

L'imagerie médicale

Conférencier : M. Amar NAOUN, Médecin

20 MARS

Les « Hurlevent » ou l'étrange vie des sœurs Brontë

Conférencier : Mme Nicole PIERRON, enseignante

27 MARS

Louis Aragon, poète de la Résistance

Conférencier : M. Patrice KELCHE, Professeur de Lettres classiques

INSCRIPTION AUX CONFÉRENCES DE L'UCP

→ Adresse : 24 Rue la Croix la Pâte - Briey
54150 Val de Briey
Téléphone : 03 82 46 37 95

Vous pouvez également télécharger
le bulletin d'inscription sur :

<http://www.ucp-nancy.org>

→ Retrouvez-nous sur :



www.valdebriey.fr

LE NOUVEAU RÉSEAU LE FIL



LE CONTEXTE

Le Syndicat mixte des Transports du Bassin de Briey (ST2b) a été créé en novembre 2014 pour intervenir sur le ressort territorial de la mobilité des deux intercommunalités composant le Pays du bassin de Briey : la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences et celle du Pays Audunois et du Bassin de Landres. Le territoire ainsi constitué regroupe 67 communes et 78 000 habitants.

Ayant hérité dans un premier temps des lignes transférées par le Conseil Départemental, le ST2b a conçu puis engagé un appel d'offres pour l'élaboration d'un nouveau réseau de transports urbain, dans le cadre d'une Délégation de Service Public d'une durée de 7 ans.

Le choix s'est porté sur l'offre de Bus Est Transdev, par un vote à l'unanimité du comité syndical le 15 novembre. Le nouveau réseau le fil a entamé son déploiement depuis le 2 janvier 2018.

LA NOUVELLE OFFRE

L'objectif de Bus Est Transdev est de proposer au ST2b un réseau restructuré, unifié et optimisé. Ce réseau doit répondre mieux aux besoins des habitants, faciliter l'accès aux services et simplifier la mobilité du territoire.

LE RÉSEAU EST COMPOSÉ DE :

3 lignes urbaines de proximité :

- fil 1 : Val de Briey ZAC Nord - Val de Briey Cartoucherie
- fil 2 : Auboué Curie - Joeuf EHPAD
- fil 3 : ZAC de Conflans - Jarny Droitaumont

3 lignes périurbaines structurantes relient les 3 pôles urbains :

- L101 : Val de Briey - Joeuf
- L102 : Val de Briey - Conflans-Jarny
- L103 : Conflans-Jarny - Joeuf - Moyeuivre

2 lignes périurbaines secondaires relient le pôle urbain

de Val de Briey et les 2 pôles de proximité :

- L104 : Val de Briey - Audun-Le-Roman
- L105 : Val de Briey - Piennes - Joudreville

Un ensemble structuré de 8 lignes organisées en étoile autour de Briey. L'ensemble de l'offre a été défini afin de faciliter l'usage du bus en proposant un réseau clair, lisible et efficace. Demain, les 3 lignes de bus urbains permettront aux habitants de se déplacer de 7 h à 19 h, du lundi au samedi, avec des horaires cadencés et continus toute l'année.

LA BOUTIQUE

Les usagers peuvent se renseigner sur les services et acheter des titres de transport dans un espace commercial situé rue Winsbach à Val de Briey, à proximité de la place Thiers et de la galerie commerciale de la Poterne.

Boutique le fil

4 rue Léon Winsbach 54150 VAL DE BRIEY

La boutique est ouverte du mardi au vendredi de 8h30-12h et 14h-17h et le samedi de 8h30- 12h.

Un centre d'appel

Un numéro de téléphone gratuit est mis à disposition des clients : 0800 710 054

Des nouveaux services

Une offre de transport à la demande sur 5 zones du territoire, un service spécifique pour les personnes à mobilité réduite, des innovations en faveur du covoiturage...

Tarifs des titres

Une nouvelle gamme tarifaire plus accessible avec un titre unitaire à 1,50 € (2,75€ précédemment) et un pass 10 titres à 10€, soit 1€ le voyage. L'abonnement mensuel tout public est à seulement 13€ et réduit à 9€ pour les moins de 26 ans et les plus de 60 ans. L'abonnement annuel est fixé à 130 euros (90 euros en tarif réduit).

Des innovations

Les clients pourront profiter du WIFI sur les lignes régulières et en boutique ou encore télécharger des nouvelles, ou des romans sur leur smartphone pour faire passer plus vite le voyage ou en attendant le bus...

→ www.reseaufil.fr
<https://www.facebook.com/ReseauLeFil/>

LES CHIFFRES CLÉS

78 000 habitants

67 communes

Délégation de Service Public d'une durée de 7 ans

3 lignes urbaines

5 lignes périurbaines

1 service de Transport «A la Demande»

74 lignes scolaires

1 Boutique – Val de Briey

ZOOM SUR LE FIL 1 À VAL DE BRIEY



Liaison directe vers

Commerces	Ets Scolaires	Structures sociales et instituts	Sport, culture et loisir	Ets de Santé
Super U, Lidl, carrefour, Mc Do, La maison pont vert, Rangées, Boulangerie, coiffeur, CC wogol	Lycée L. Bertrand, Collège J. Maumus, Collège Jules Ferry	Pole Emploi, Mission locale, Mairie, Tribunal, Commissariat, Poste, Sous préfecture	Piscine, tennis, Cité sportive, Office du tourisme, Bibliothèque	Hopital Mabot, Centre Sten, Pharmacie, Unité Cabinet médecin

Fréquence	Nombre & type de véhicules	Jours & période de fonctionnement	Amplitude	km	Temps de parcours	Nombre de service
Toutes les heures	1 Minibus	Lundi au samedi Année	7h - 17h	8,8 (aller) / 10 (retour)	00:22 (aller) / 00:26 (retour)	24



LE NIVEAU DE SERVICE DE L'OFFRE DE TRANSPORT EST SYNTHÉTISÉ DANS LE TABLEAU SUIVANT :

NOM LIGNE	SECTEUR GEOGRAPHIQUE	ORIGINE/DESTINATION	AMPLITUDE	FREQUENCE	SERVICES	JOURS FONCTIONNEMENT	PERIODE FONCTIONNEMENT	NOMBRE D'ARRÊTS	Km	Tps
FIL 1	BASSIN BRIEY	VAL DE BRIEY / VAL DE BRIEY Cartoucherie - ZAC Super U	7H-17H	TOUTES LES HEURES	24	LUNDI AU SAMEDI	ANNEE	18 / 22	8,8 / 10	22 / 26
FIL 2	BASSIN JOEUF	AUBOUE/JOEUF Autobus Cité Tunnel - Joeuf EHPAD	7H-17H	TOUTES LES HEURES	24	LUNDI AU SAMEDI	ANNEE	26 / 28	11 / 12	46
FIL 3	BASSIN JARNY	CONFLANS/DRITTAUMONT Conflans ZAC Leclerc - Dritaumont	7H-17H	TOUTES LES HEURES	24	LUNDI AU SAMEDI	ANNEE	31	7,5	26

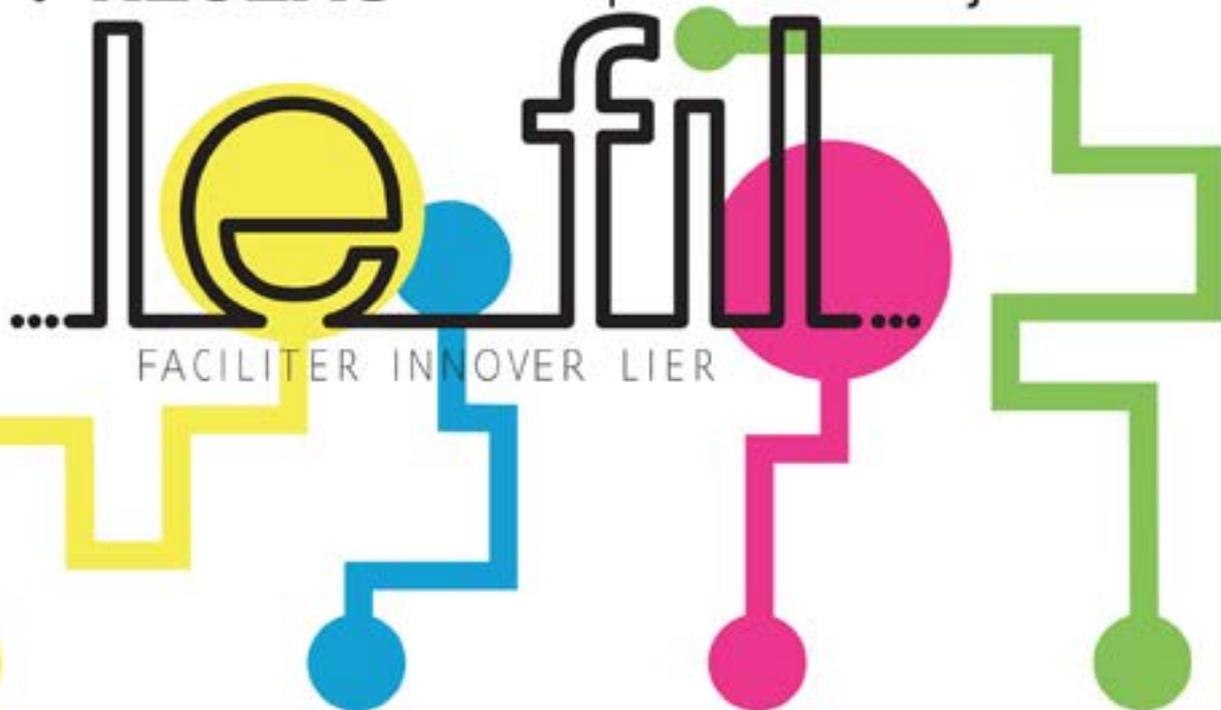
NOM LIGNE	SECTEUR GEOGRAPHIQUE	ORIGINE/DESTINATION	AMPLITUDE	FREQUENCE	SERVICES	JOURS FONCTIONNEMENT	PERIODE FONCTIONNEMENT	NOMBRE D'ARRÊTS	Km	Tps
L101	VAL DE BRIEY / JOEUF	VAL DE BRIEY / JOEUF	7H-17H	7H-8H-10H-11H-13H-15H-17H	14	LUNDI AU SAMEDI	ANNEE	22	17,2	43
L102	VAL DE BRIEY/CONFLANS	VAL DE BRIEY/CONFLANS JARNY	7H-17H	7H-8H-12H-13H-17H-18H	12 (+4)	LUNDI AU SAMEDI	ANNEE et SCOLAIRE	25	22,36	42
L103	CONFLANS/JOEUF	CONFLANS JARNY /JOEUF (Moyenneville)	8H-17H	8H-8H-12H-14H-17H	(+10)	LUNDI AU SAMEDI	SCOLAIRE	27	36,1	56
L104	VAL DE BRIEY/AUDUN	VAL DE BRIEY/AUDUN	7H-17H	7H-12H-13H-17H-18H	(+5)	LUNDI AU SAMEDI	SCOLAIRE	29	24,99	42
L105	VAL DE BRIEY/PIENNES	VAL DE BRIEY/PIENNES (Joudreville)	7H-17H	7H-12H-13H-17H-18H	2 (+3)	LUNDI AU SAMEDI	ANNEE et SCOLAIRE	22	22,74	39



A essayer

dès le 2 janvier 2018 !

Mon ^{nouveau} **RÉSEAU** est simple comme un jeu d'enfant !



**8 nouvelles
lignes de bus**

**services
innovants**

**1 bus/heure
en ville**

**tarifs
attractifs**

boutique le fil

4 rue Léon Winsbach
54150 VAL DE BRIEY

du mardi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
et le samedi de 8h30 à 12h00

0 800 710 054

Service & appel
gratuits

www.reseaulefil.fr



[https://www.facebook.com/
ReseauLeFil/](https://www.facebook.com/ReseauLeFil/)



ST2h